

BEAUTY CONSULTING

12 458 route d'Orgon

13210 Saint-Rémy-de-Provence

O.F n°déclaration d'activité 93132247913 par le Préfet de la région P.A.C.A

Email : contact@beautyconsulting.fr

Tel : 0673335899



« Formation expert ventre plat »

100 % en e-learning

*Acquérir les connaissances nécessaires pour diagnostiquer
les 7 types de ventre et adapter le parcours de soins esthétiques*

Profils des apprenants

- Esthéticienne diplômée
- Kinésithérapeute
- Infirmière

Prérequis :

Professionnel de la beauté pratiquant des soins aminçissants.

Accessibilité :

Transcript basique ou descriptif des ressources audio et vidéo.

Délais d'accès

Pour vous inscrire à la formation, contactez-nous au 06 73 33 58 99 ou par mail : contact@beautyconsulting.fr

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'anatomie de l'abdomen et le système digestif
- Savoir faire un diagnostic esthétique sur le ventre
- Proposer un programme de soins adaptés et efficaces pour chaque morphologie
- Maîtriser les aliments qui accentuent les problématiques au niveau du ventre.

Contenu de la formation

- Rappel sur le tissu adipeux et la lipolyse
- Myologie
- Le système digestif
- QUESTIONNAIRE BILAN: Savoir analyser ce questionnaire et en tirer des conclusions
- DIAGNOSTIC DE PEAU: méthode et astuces.
- Savoir diagnostiquer les 7 types de ventre :
 - Le ventre vasculaire
 - Le ventre digestif
 - Le ventre sucré
 - Le ventre sédentaire
 - Le ventre nerveux
 - Le ventre hormonal
 - Le syndrome métabolique
- Apprendre à créer de programmes de soins holistiques pour chaque profil de ventre.
- Évaluation de la formation

BEAUTY CONSULTING

12 458 route d'Orgon

13210 Saint-Rémy-de-Provence

O.F n°déclaration d'activité 93132247913 par le Préfet de la région P.A.C.A

Email : contact@beautyconsulting.fr

Tel : 0673335899



Organisation de la formation

Équipe pédagogique :

Karine GAUTIER, née le 27/07/1972

Je dirige BEAUTY CONSULTING depuis janvier 2020 : <https://www.beautyconsulting.fr>

Diplômée d'esthétique en 1992, responsable de parfumeries et instituts de beauté puis responsable marketing opérationnel SEPHORA, je me suis ensuite spécialisée dans le domaine de la « minceur ».

Responsable du service formation LPG® Systems pendant 11 ans, j'ai pu développer mes compétences et animer des formations pour les esthéticiennes dans le monde entier avant de devenir entrepreneur.

Diplômes obtenus :

Bac D avec mention

CAP et BTS Esthétique-Cosmétique

Niveau BTS Diététique

Certification « Nutrition de la femme »

Certificat de formateur (en présentiel et à distance).

Domaines de compétences :

- Experte LPG endermologie®
- Certifiée Hydrafacial® corps & visage
- Certifiée au drainage lymphatique et Miracle Face Renata França
- Praticienne Kobido « Académie des facialistes »
- Esthéticienne YONKA
- Massage Chi Nei Tsang et digitopuncture
- Formatrice <https://www.vegetalement.com/fr/>

Moyens pédagogiques et techniques :

- Supports de formation : Un document PDF avec le contenu du cours est téléchargeable sur la plateforme de formation. Des supports audios, vidéo et documents PDF ressources sont fournis durant la formation.

- Modalité pédagogique : 100% en e-learning sur plateforme Système I.O accessible 24h/24.

Le stagiaire reçoit un lien d'accès unique. Son activité est tracée afin de pouvoir suivre l'évolution de l'apprentissage.

Ce lien d'accès est associé à son adresse IP et ne peut être partagé (Protection des droits d'auteur : article L. 111-1 du code de la propriété intellectuelle (CPI)).

Le manuel de formation est à télécharger ou imprimer ainsi que d'autres ressources utiles.

Évaluation des compétences acquises :

Un test de connaissances noté est réalisé par chaque stagiaire en fin de formation.

Une attestation de fin de formation sera envoyée sur demande.

Évaluation de la formation :

Une évaluation à chaud est effectuée en fin de formation et une évaluation à froid sera envoyée par mail 3 mois après la fin de la session.

Prix : 200€ HT

Le paiement s'effectue par virement lors de l'inscription, après signature de la convention de formation.

L'organisme de formation est exonéré de la TVA, en vertu de l'article 261-4-a du CGI.